



SPA / Sauna / Hammam en libre-service

Par Alex49

Bonjour,

J'aimerais savoir si, tout comme en Scandinavie, il est possible de mettre en place un SPA / sauna / hammam en libre-service en France ?

L'idée est que client reçoit un code sur son téléphone et puisse rentrer dans le local sans employés.
Bien sûr il y aura des caméras mais seulement à l'entrée, et un numéro d'urgence.

Est-ce autorisé ?

Merci

Par Isadore

Bonjour,

Rien ne l'interdit. Il faut simplement pouvoir assurer la sécurité et l'hygiène de l'installation, exactement comme dans un sauna "classique".

Et au niveau des caméras mais aussi du stockage des informations du client, il faut respecter le RGPD (voir le site de la CNIL).